

Nos déchets ont de la ressource !

L'actu

Ouverture de la plate-forme de réception et de broyage des déchets verts de Morsbach

La plate-forme de réception et de broyage des déchets verts de Morsbach a été mise en service le 2 juillet 2012. Elle peut recevoir les déchets verts issus des communes, des professionnels ainsi que des déchèteries où ils seront broyés, criblés et séparés en 3 fractions : - une fraction destinée à la méthanisation, - une fraction destinée au compostage, - et une fraction destinée à la valorisation énergétique.

Consignes de tri :

Seuls les déchets verts c'est-à-dire les tontes de gazon, les feuilles mortes ainsi que les tailles de haies et d'arbustes pourront être déposées sur cette plate-forme. Par contre, les troncs et souches d'arbres sont interdits. Des alvéoles de stockage seront déterminées en fonction de la nature du gisement livré. Il sera donc demandé au transporteur de décharger dans les alvéoles correspondantes.

Tarif et conditions d'acceptation :

Le tarif de traitement des déchets verts déposés sur la plate-forme s'élève à 30 € HT la tonne. Il s'agit d'un tarif unique fixé pour les communes, les collectivités et les professionnels. Pour les professionnels souhaitant accéder au site, une fiche d'acceptation doit être simplement demandée auprès du Sydème.



Horaires d'ouverture :

La plate-forme est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Adresse exacte
Sur le site de Méthavalor
ZA Forbach Ouest Rue Jacques Callot
57600 MORSBACH

Zoom sur le tri des métaux

Dans le sac orange



(SAC DE TRI
TRANSPARENT
OU CAISSETTE)

Canettes, boîtes de conserves, bombes aérosol et bidons métalliques bien vidés ainsi que les capsules et les couvercles métalliques peuvent être déposés avec la collecte sélective.



Le papier aluminium utilisé en cuisine ne se recycle pas. Il est donc à déposer avec les résiduels dans le sac bleu ou le le sac des ordures ménagères.

Déchèterie



Les objets en métal sont à déposer dans la benne à ferrailles tels que : les poêles, les casseroles, les vélos, les jantes, les grillages...



Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) en métal (ballons d'eau chaude, gazinières...) ne sont pas à déposer dans la benne à ferrailles mais dans un conteneur spécifique pour les D3E.

RECYCLAGE

Recycler les métaux **permet de préserver nos ressources naturelles et d'économiser de l'énergie**. Les métaux les plus couramment recyclés sont l'aluminium et l'acier, mais tous les métaux sont **recyclables indéfiniment**, à 100%, et sans perdre leurs propriétés.

Astuces de l'écocitoyen

Trier mieux, trier plus... c'est bien, mais il est aussi important de réduire nos déchets alors apprenons à mieux consommer !



Je donne mes vêtements.

En donnant des vêtements que je ne porte plus, je peux réduire mes déchets de 2 kg par an.

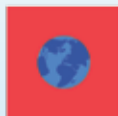
Tous les bons gestes sur : reduisonsnosdechets.fr

Contactez-nous au : 0 800 600 057
Plus d'infos sur : www.sydeme.fr

Avec le soutien de :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie